

La part des jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et n'ont aucun diplôme ou seulement le diplôme national du brevet a diminué régulièrement entre les années 1980 et 2000. Depuis le début des années 2000, elle marque le pas.

Par ailleurs, 9 % des élèves arrêtent leurs études avant d'atteindre une classe terminale de CAP-BEP, de baccalauréat ou de brevet professionnel.

Réduire le nombre de personnes insuffisamment instruites et formées est un enjeu politique fort pour notre société. Plusieurs indicateurs sont disponibles afin d'estimer le « faible niveau d'études ».

Le diplôme est un atout important pour une meilleure insertion dans la vie professionnelle. *A contrario*, sortir sans diplôme de formation initiale peut se révéler être un handicap. À cet égard, les jeunes français sortent mieux armés du système éducatif initial aujourd'hui qu'hier. En effet, la proportion de « sortants précoces » – c'est-à-dire de jeunes âgés de 18 à 24 ans qui ne poursuivent pas d'études ou de formation et détiennent au mieux le diplôme du brevet – est passée de 40 % à la fin des années 1970 à 30 % au milieu des années 1980 et à 15 % à la fin des années 1990 (figure 27.1). La baisse, sensible dans les années 1980 et 2000, est concomitante à l'objectif d'amener 80 % d'une génération au niveau du baccalauréat et au développement de l'enseignement technologique et professionnel.

Si la France a rattrapé en grande partie son retard sur plusieurs décennies, il reste que le pourcentage de « sortants précoces » est stable ces dernières années. L'indicateur français de 2013 (9,7 %) présente une rupture compromettant la comparabilité avec les valeurs des années précédentes, vraisemblablement surestimées (figure 27.3). L'Union européenne

visait pour 2020 un pourcentage de « sortants précoces » de moins de 10 %. Il était de 18 % en 2000 et de 11,9 % en 2013.

On évalue aussi en France le niveau des études accomplies à la fin de l'enseignement secondaire, en analysant à partir des statistiques scolaires la sortie du système éducatif selon la classe atteinte. La part des jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle a diminué depuis 2000 et atteint 8,5 % en 2012 (tableau 27.2). La rénovation de la voie professionnelle, généralisée à la rentrée 2009, s'est traduite dès l'année suivante par une modification de la structure des flux de sortants de l'enseignement secondaire. Ainsi, entre 2008 et 2012, la part des sorties au niveau du baccalauréat a gagné près de 10 points (79,7 % en 2012) alors que celle des sorties au niveau CAP-BEP en a perdu 11 (11,8 % en 2012). La proportion de jeunes qui ont interrompu leurs études secondaires avant la dernière année du second cycle, stable aux alentours de 7,5 % depuis 2005, augmente de 2 points en 2010 et de 0,5 point en 2011, avant de diminuer en 2012. La forte augmentation en 2010 est liée à la nouvelle manière de compter les sorties de première professionnelle, regroupées avec celles de seconde professionnelle puisque ces jeunes ne sont pas allés jusqu'au bout de leur cursus en trois ans. En revanche, la diminution de 2012 montre une nette baisse des sorties en cours de cursus. ■

Les « sortants précoces » sont les jeunes âgés de 18 à 24 ans qui n'ont pas suivi de formation au cours des quatre semaines précédant l'enquête et n'ont pas terminé avec succès un enseignement secondaire du second cycle. Ils sont estimés ici à partir de l'enquête Emploi de l'Insee.

L'enquête Emploi est réalisée un mois donné (mars) jusqu'en 2002, puis en continu depuis 2003. On cumule alors les données des quatre trimestres. Les changements de questions repérant les formations impriment des ruptures de série. Les jeunes en formation sont repérés par leur « situation principale » de 1978 à 1981. Ils sont identifiés par une question spécifique de 1982 à 2002. De nouvelles questions embrassant davantage de formations sont introduites en 2003 puis en 2013.

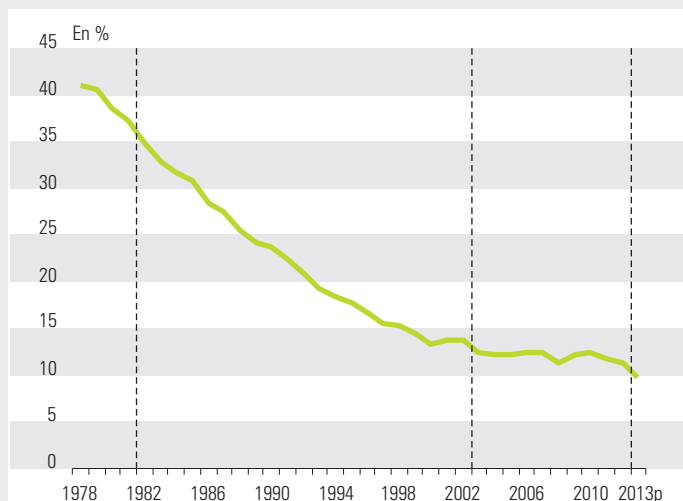
Sources : MENESR-DEPP ;
Insee (enquêtes Emploi) ; Eurostat.
Champ : France métropolitaine,
pays de l'UE.



Les sorties aux faibles niveaux d'études

27

27.1 – Proportion de sortants précoces de 1978 à 2013



p : données provisoires.

Lecture : en 2012, la proportion de sortants précoces, c'est-à-dire de jeunes de 18 à 24 ans qui ne sont pas en formation et qui n'ont aucun diplôme ou au plus le diplôme du brevet est de 11,4 %. Cette proportion était de 40 % en 1980.

Les ruptures de série sont indiquées en pointillés.

Champ : France métropolitaine, 2013 données provisoires.

Source : Insee (enquêtes Emploi) ; calculs : MENESR-DEPP.

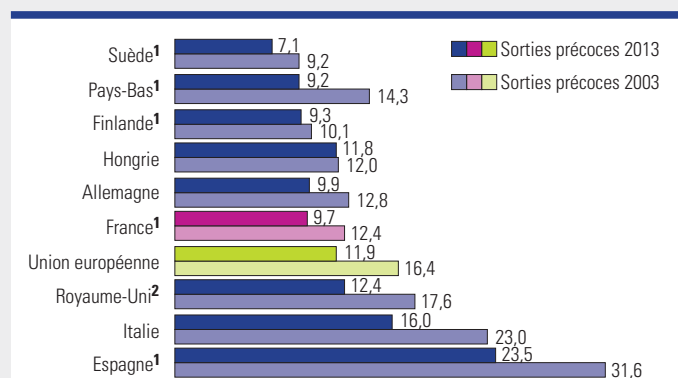
27.2 – Les sorties de l'enseignement secondaire par classe (en %)

Classe atteinte	Année de sortie de l'enseignement secondaire						
	2000	2005	2007	2009	2010	2011	2012
Terminale générale et technologique	53,8	55,5	54,1	54,4	55,0	53,9	51,6
Terminale professionnelle (baccalauréat professionnel et BP)	13,1	14,4	16,0	17,1	17,8	23,3	28,1
Total sorties au niveau du baccalauréat	66,9	69,9	70,1	71,5	72,8	77,2	79,7
Première année de baccalauréat professionnel en deux ans et BP	2,4	2,6	2,6	2,1	0,7	0,5	0,4
Année terminale de CAP ou de BEP	21,3	19,9	19,7	18,8	16,8	12,2	11,4
Total sorties au niveau du CAP-BEP	23,7	22,5	22,3	20,9	17,5	12,7	11,8
Seconde ou première générale et technologique	2,4	2,0	2,2	1,8	1,3	1,0	1,1
Première professionnelle	-	-	-	-	2,3	3,8	2,4
Seconde professionnelle	-	-	-	0,7	2,4	2,6	2,4
Premier cycle, première année de CAP ou de BEP	7,0	5,6	5,4	5,1	3,7	2,7	2,6
Total sorties avant la fin du second cycle du secondaire	9,4	7,6	7,6	7,6	9,7	10,1	8,5

Champ : France métropolitaine.

Sources : MENESR-DEPP, systèmes d'information Scolarité (effectifs scolaires du MENESR) et Sifa (effectifs des CFA), système d'information SAFRAN (effectifs scolaires du ministère en charge de l'agriculture).

27.3 – Proportions de jeunes de faibles niveaux d'études : comparaison entre pays (en %)



1. Ruptures de série significatives en Suède en 2006 et en France en 2013 (données peu comparables aux précédentes) et peu significatives en Espagne en 2005, en Finlande et aux Pays-Bas en 2010.
2. 2002.

Sources : Eurostat, enquêtes sur les forces de travail 2013 et 2007 (année entière).